

Je soussigné M. : Alexandre PICAULT

En ma qualité de : gerant

Dûment habilité(e) à représenter la société : Alexandre PICAULT

23 rue de la rivière Pruneville 28140 GUILLONVILLE

Immatriculée au RCS de :

Siret : 81390129500010

Autorise expressément SMART ELECTRICITE et TOUT FOURNISSEUR d'ENERGIE,

à demander et recevoir les données de consommation liées à mon/ mes sites de consommation raccordé(s) aux réseaux publics de distribution et/ ou de gaz dans le but de me proposer une offre commerciale.

N° de PDL : *Déf. de cheminement.*

- *5009 27 28 769 198.*

- *300 0940 10 0271* / *Compteur n° 021 6360 00 452*

J'accepte expressément que mes données soient conservées par SMART ELECTRICITE et TOUT FOURNISSEUR d'ENERGIE à des fins de gestion et d'archivage.

Cette autorisation de collecte des données, d'une validité de 12 mois, est OBLIGATOIRE et n'engage AUCUN CONTRAT ni engagement, ni aucun frais.

Le : *04.05.2023*

Signature et Tampon

A. PICAULT.



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier
Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet
e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX10400264401323-C7RRAA81

MONSIEUR ALEXANDRE PICAULT
23 RUE DE LA RIVIERE
23 RUE DE LA RIVIERE
28140 GUILLONVILLE

Facture du 14/04/2023
n° 10170818630



Electricité

Montant Hors TVA	176,71 €
Montant TVA (payée sur les débits)	35,34 €
Facture TTC	212,05 €

Montant total à payer (TTC) 212,05 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes
• Prochaine facture vers le 14/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 4500140961
Compte commercial : 1-ELZUHLI

Votre contrat
Offre électricité : Contrat Estivia

Nom du client
PICAULT ALEXANDRE

Lieu de consommation
Référence acheminement : 50092728769198
POSTE 2 PRUNEVILLE
28140 GUILLONVILLE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **212,05 €**
à partir du : **02/05/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 90005337452 XX

PICAULT ALEXANDRE
Détail de votre facture du 14/04/2023 n° 10170818630

Document à conserver 10 ans

Données contrat

Contrat Estivia

Réf. de votre contrat 1-ELZUHTY

Prix non réglementés

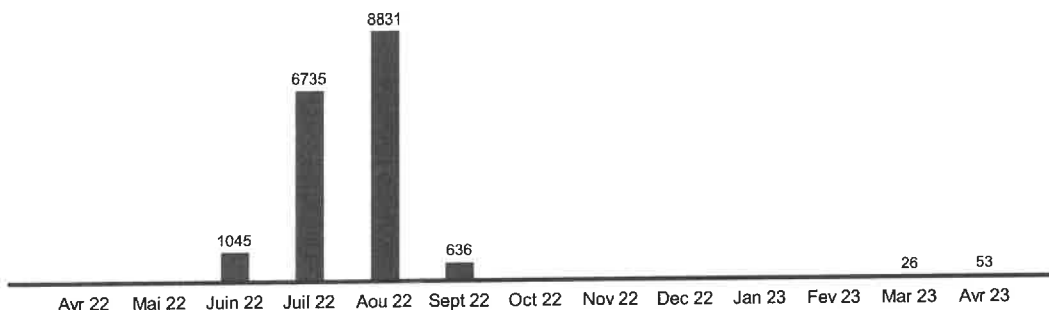
Souscrit depuis le 30/03/2021

Venant à échéance le 29/03/2024

Données Point de Livraison

POSTE 2 PRUNEVILLE 28140 GUILLONVILLE

Réf Acheminement Electricité : 50092728769198

Evolution de la consommation facturée en kWh

**Volume de kWh
(année en cours)**

■ Relevé

Total EDF Electricité				36,90 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/04/2023 au 30/04/2023	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 53 kWh	Prix unitaire HT	4,40 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 13/03/2023 au 12/04/2023	30 kWh	10,426 c€/kWh	3,13 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 13/03/2023 au 12/04/2023	15 kWh	6,384 c€/kWh	0,96 € 20,00 %
Electricité Heures Pleines Demi-Saison	du 13/03/2023 au 12/04/2023	5 kWh	5,133 c€/kWh	0,26 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Demi-Saison	du 13/03/2023 au 12/04/2023	3 kWh	1,636 c€/kWh	0,05 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				114,99 € HT
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 13/03/2023 au 11/04/2023		-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 13/03/2023 au 12/04/2023	31.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,99 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 13/04/2023 au 12/05/2023	30.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,48 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 13/03/2023 au 11/04/2023		-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 13/03/2023 au 12/04/2023	31.000 p.j	65,82 c€/p.j	20,40 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 13/04/2023 au 12/05/2023	30.000 p.j	65,82 c€/p.j	19,75 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 13/03/2023 au 11/04/2023	PS pondérée : 41 kW	-74,18 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 13/03/2023 au 12/04/2023	1269.450 kW	6,04 c€/kW	76,65 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 13/04/2023 au 12/05/2023	1228.500 kW	6,04 c€/kW	74,18 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 13/03/2023 au 12/04/2023	0.000 kWh	4,50 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 13/03/2023 au 12/04/2023	29.000 kWh	4,50 c€/kWh	1,31 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 13/03/2023 au 12/04/2023	15.000 kWh	3,29 c€/kWh	0,49 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 13/03/2023 au 12/04/2023	5.000 kWh	2,03 c€/kWh	0,10 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 13/03/2023 au 12/04/2023	3.000 kWh	1,57 c€/kWh	0,05 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 13/03/2023 au 12/04/2023	0.000 h	1052,00 c€/h	0,00 € 20,00 %

Services		0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Taux de TVA
		INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				24,82 € Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 13/03/2023 au 12/04/2023	53 kWh	0,05000 c€/kWh	0,03 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 13/03/2023 au 13/04/2023	113,04	21,93 %	24,79 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		176,71 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	35,34 €
TVA à 20,00%	176,71 €	35,34 €
Total TTC pour ce site		212,05 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031636402293 Type de compteur : PME-PMI

Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 41

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe	6
Opérateur Heures pleines hiver	6
Opérateur Heures creuses hiver	6
Opérateur Heures pleines été	72
Opérateur Heures creuses été	72

PICAULT ALEXANDRE

Détail de votre facture du 14/04/2023 n° 10170818630

Données contrat

Contrat Estivia
Réf. de votre contrat 1-ELZUHTY
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 30/03/2021
Venant à échéance le 29/03/2024

Données Point de Livraison

POSTE 2 PRUNEVILLE 28140 GUILLONVILLE
Réf Acheminement Electricité : 50092728769198

Index Acheminement (relevés/estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	5 le 13/03/2023	5 le 12/04/2023	du 13/03/2023 au 12/04/2023 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	196 le 13/03/2023	225 le 12/04/2023	du 13/03/2023 au 12/04/2023 : Heures Pleines Hiver	1
Heures Creuses Hiver	97 le 13/03/2023	112 le 12/04/2023	du 13/03/2023 au 12/04/2023 : Heures Creuses Hiver	1
Heures Pleines Été	39509 le 13/03/2023	39514 le 12/04/2023	du 13/03/2023 au 12/04/2023 : Heures Pleines Été	1
Heures Creuses Été	120920 le 13/03/2023	120923 le 12/04/2023	du 13/03/2023 au 12/04/2023 : Heures Creuses Été	1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien,

0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

► vos références



N° de client : 109013446
Titulaire contrat : PICAULT ALEXANDRE RAYMOND
BERNAR
Libellé facture : PICAULT ALEXANDRE RAYMOND
BERNARD

► vos contacts



Service Client Entreprises

Tel : 09.77.40.50.40 (prix appel local)
du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Email :

service.business@mail.totalenergies.fr

Espace Client :

pro.totalenergies.fr

Par courrier :

TotalEnergies - Service Client Entreprises
TSA 71632
75901 PARIS CEDEX 15

► en cas de panne réseau



Enedis - Gestionnaire du Réseau de Distribution

Segment C2/C4 : 0 811 882 200

7j/7, 24h/24 - Prix d'un appel local

Support Technique

Pour toutes demandes techniques relatives à votre
compteur, nous vous invitons à les saisir sur
votre Espace Client (rubrique «Demandes techniques»)

Email : support.technique@mail.totalenergies.fr

Informations sur votre facture

TVA à 5,5% payée sur les débits, appliquée à l'abonnement.

TVA à 20% payée sur les débits, appliquée à la consommation et aux
prestations.

Taux d'intérêt en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal. Frais de
retard de paiement : 40€ TTC. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de paiement
anticipé.

Document à conserver 5 ans.

Tarifs non réglementés.

La TVA globale de votre facture est déterminée par la formule total HT x
taux de TVA et peut donc différer du montant calculé par la somme des
TVA arrondies par site.

109013446 20230429



PICAULT ALEXANDRE RAYMOND BERNAR
23 RUE DE LA RIVIERE
28140 GUILLONVILLE

► **FACTURE D'ELECTRICITE du 25 avril 2023**
N° 121001432372

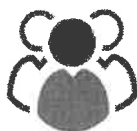
Volume consommé	1 826 kWh
Fourniture d'électricité	209,38 €
Abonnement	40,77 €
Consommation	168,61 €
Transport, Acheminement	197,90 €
Montant HTT	407,28 €
Taxes et contributions	32,38 €
CTA	31,47 €
CSPE	0,91 €
Total hors TVA	439,66 €
TVA à 20% sur le montant de 439,66 €	87,93 €
Montant TTC	527,59 €

Date de prélèvement de cette facture le 10/05/2023

Modalités de paiement : Prélèvement automatique
Référence Unique de Mandat : DESAGC0055379

Le montant de 527,59 € sera prélevé le 10/05/2023 sur le compte FR76 XX40 6XXX 269X XX53 XXX5
216.

Merci de bien vouloir nous signaler tout changement dans vos coordonnées bancaires.





TotalEnergies

► **Détail de votre facture****PRM : 30000940100271 - ID N°0001 - FACTURATION PERIODE DU 01/03/2023 AU 31/03/2023****Vos références****Adresse du site**

PICAULT ALEXANDRE RAYMOND

PRUNEVILLE

28140 GUILLONVILLE

Tarif non réglementé

Segment: C2

Raccordement : HTA

Option tarifaire : Courte Utilisation

Pointe
Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver
Heures Pleines Été
Heures Creuses Été
Puissance pondérée

Puissances souscrites (kW)

10
10
10
145
145
136,99

Données de comptage

Compteur PME-PMI 5 postes
Matricule compteur : 021636000452
Coefficient de lecture : 1
Pertes Fer : 0.46
Pertes Joules : 1.01

Historique de la consommation du site

Energie active	0 103	15 071	20 043	21 004	60 676	42 015	5 185	2 055	1731	1 699	1 596	1 700	1 420		Estimé Enedis
Période	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23		Relevé Enedis

Relevé de consommation

Compteur N° 021636000452

Pointe
Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver
Heures Pleines Été
Heures Creuses Été

Ancien index

le 01/03/2023

4 707
26 169
25 303
641 993
482 497

Nouvel index

le 31/03/2023

4 707
27 215
26 083
641 993
482 497

Puissances mesurées

Pointe
Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver
Heures Pleines Été
Heures Creuses Été

Valeurs atteintes (kW)

0
8
8
0
0

Dépassement (kW)

0
0
0
0
0

Energie active

Période du 01/03/2023 au 31/03/2023

Heures Pleines Hiver
Heures Creuses Hiver
Mécanisme de capacité Heures Pleines Hiver
Mécanisme de capacité Heures Creuses Hiver

Abonnement (HT)

Période du 01/03/2023 au 31/03/2023

Quantité (kWh)	Prix unitaire	H.T. 168,61 €
1 046	0,08760	91,63 €
780	0,05918	46,16 €
1 046	0,02946	30,82 €
780	0,00000	0,00 €
(kW)		40,77 €
	480,00 €/an	40,77 €

		Quantité	Prix unitaire	H.T.
Transport et acheminement				197,90 €
Composante de comptage - Echu	du 01/03/2023 au 31/03/2023	31	0,87452	27,11 €
Composante de gestion - Echu	du 01/03/2023 au 31/03/2023	31	1,03233	32,00 €
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/03/2023 au 31/03/2023	4 246,69	0,01986	84,34 €
Composante de soutirage variable Heures Creuses Hiver	du 01/03/2023 au 31/03/2023	780	0,0226	17,63 €
Composante de soutirage variable Heures Pleines Hiver	du 01/03/2023 au 31/03/2023	1 046	0,0352	36,82 €
Taxes et contributions (HT)		Assiette (kWh)		32,38 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA)				31,47 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, €/kWh)		1 826	0,0005	0,91 €
TVA *		Assiette (€)		87,93 €
TVA à 20%		439,66		87,93 €
TOTAL TTC *				527,59 €

* TVA et TOTAL TTC à titre indicatif, se reporter à la 1ère page pour le montant global.

